

Elections départementales en Essonne : recours annoncé à Corbeil, envisagé à Epinay et Palaiseau

Dans les cantons de Corbeil-Essonnes, d'Epinay-sous-Sénart et de Palaiseau, la victoire s'est jouée sur le fil pour la gauche. Un recours doit être déposé sur le canton de Corbeil. Les battus à Epinay et Palaiseau y réfléchissent aussi.



Corbeil-Essonnes, le 20 juin. Dans le bureau de vote de la mairie, il a fallu recompter les bulletins, tant le résultat était serré. LP/Romain Chiron

Par Sébastien Morelli

Le 28 juin 2021 à 19h57

S'il n'y a pas eu de suspense avec la victoire de la droite dimanche soir aux élections départementales en Essonne, trois cantons ont malgré tout été remportés de justesse, à chaque fois par la gauche. Ce fut le cas dans le canton de Palaiseau, qui reste à gauche pour 27 voix, d'Epinay-sous-Sénart pour 7 voix et de Corbeil-Essonnes, repris à la droite avec 4 voix d'avance.

Des résultats serrés qui donnent lieu à contestation. Mais qui ne changeront pas les équilibres au sein du département, la droite étant déjà majoritaire avec 14 cantons contre 7 à la gauche.

Canton de Corbeil-Essonnes. Dès dimanche soir, dans le canton de Corbeil-Essonnes, Caroline Varin (LR) et Karl Dirat, maire (SE) de Villabé, ont annoncé leur intention de déposer un recours devant le tribunal administratif. Ce recours concernerait d'éventuelles irrégularités sur un bureau des Tarterêts, à Corbeil. Là-bas, la soirée a été tendue, les décomptes donnant un écart de 10 voix, puis 7 puis 4, en faveur de la gauche. « Ils ne digèrent pas vraiment notre victoire, réagissent ce lundi Fadila Chourfi (EELV) et Alexandre Maquestiau (DVG). Nous n'avons remarqué aucune irrégularité et ils n'ont pas fait de remarques sur les PV. Ils n'ont quasiment pas envoyé d'assesseurs dans les 26 bureaux de Corbeil-Essonnes. C'est étonnant. Si on veut s'assurer de la régularité du scrutin, on commence par occuper les bureaux de vote. » Car si les candidats de la majorité départementale ont fait le plein de voix sur les villes d'Echarcon, Lisses et Villabé, ils ont été battus à Corbeil où ils sont à 45,48 %. « C'est un très bon résultat qui confirme ce que nous avons engagé, commente Bruno Piriou (DVG), le maire de Corbeil qui a repris la ville à la droite l'année dernière. Ils ont le droit de contester, ça m'est aussi arrivé. »



Villabé. Caroline Varin (LR) et Karl Dirat (SE), candidats de la majorité départementale, ont annoncé vouloir déposer un recours après avoir été battus de 4 voix sur le canton de Corbeil-Essonnes. LP/Sébastien Morelli

Canton d’Epinay-sous-Sénart. Les deux sortants Annick Dischbein (EELV) et Damien Allouch (PS) ont connu « une soirée tendue jusqu’au bout ». « Nous avons une soixantaine de voix d’avance, mais il manquait encore un bureau de vote. Tout se jouait là-dessus, rembobine le maire d’Epinay. Il y avait un gros suspense. Structurellement, ce canton est plutôt à droite. En 2015, nous avons gagné face au FN. Il n’y a pas de comparaison possible. Là, nous savions que même avec 1000 voix d’avance au premier tour, c’était loin d’être gagné. » Ce dernier tient à souligner que, contrairement à d’autres cantons, « la campagne s’est ici très bien passée, cela a été très fair-play, nous nous entendons tous bien. » Ce qui n’empêche pas Caroline Brillaux (SE) et Riad Hatik (SE) de réfléchir à un éventuel recours. « Plusieurs milliers de personnes n’ont pas reçu nos bulletins de vote car la commission de propagande les a refusés. Ils étaient trop petits d’un millimètre, peste Riad Hatik. En termes d’égalité de droit, ça pose problème. Mais nous étudions aussi d’autres pistes. »

Canton de Palaiseau. Les conseillers départementaux sortants David Ros (PS) et Anne Launay (EELV) sont aussi passés dimanche soir par « toutes les couleurs. Nous sommes très contents de notre score à Orsay (63,55 %), note le maire d'Orsay. Mais le résultat à Igny a été une douche froide. » Francisque Vigouroux, qui en est le maire (parti radical), y remporte, avec sa binôme Marie-Christine Graveleau (DVD), 73,03 % des suffrages. C'est donc à Palaiseau, dirigée depuis 2014 par la droite, dont les résultats sont tombés plus tard, que la décision s'est faite. « Un coup on était devant, un coup on était derrière », témoigne David Ros, d'abord annoncé vainqueur avec 12 voix d'avance, puis 27. Ce lundi, leurs adversaires disaient se donner 48 heures « pour décider d'un éventuel recours. La question se pose sur Palaiseau et Orsay. Nous allons reprendre les remarques de plusieurs PV, notamment sur une enveloppe d'Orsay, voir si des bulletins inscrits comme nuls le sont bien », détaille Francisque Vigouroux.

Les plaignants ont cinq jours après l'élection pour envoyer leur requête en contestation. Cette dernière doit être précisément motivée. Le tribunal administratif doit ensuite se prononcer dans un délai de trois mois. Si ce dernier décidait d'invalidier une élection, les électeurs seraient de nouveau appelés aux urnes. Avec une certitude, très peu d'entre eux se déplaceraient au vu de l'abstention record, plus des deux tiers des électeurs, lors de ce scrutin. En juillet 2018, à peine 12 % des électeurs étaient allés voter lors d'une [cantonale partielle sur Corbeil-Essonnes](#) à la suite du décès de Serge Dassault (LR).